



Les Carnets de Bords « Petits Carnivores » Doubs (25).

Bilan 2007 et analyse entre 1999 et 2007



Mars 2008

Virginie CROQUET

Rédacteur : Virginie CROQUET (Délégation régionale Bourgogne et Franche-Comté, Cellule Technique)

Relecture : Sandrine RUETTE & Jean-Michel VANDEL (CNERA Prédateurs et Animaux Déprédateurs), Alain MONNIER et Caroline LE GOFF (DR Bourgogne & Franche-Comté)

Date : Version du 23/04/2008 11:48

Référence bibliographique : **CROQUET V., 2008. Les carnets de bords « Petits Carnivores ». Bilan 2007 et analyse entre 1999 et 2007 pour le Doubs (25). ONCFS, DR Bourgogne et Franche-Comté. 17 p.**

Crédits photographiques : belette (Luc Barbier), autres : Droit réservé

I. INTRODUCTION

Suite à l'enquête rétrospective réalisée en 1998/99 concernant la répartition de la fouine, de la martre, du putois, de la belette et de l'hermine (voir *Faune Sauvage* n° 263), une étude a été lancée en 2001 dont l'objectif était de relever en continu toutes les observations de petits carnivores faites par les agents des services départementaux et des brigades mobiles d'intervention de l'O.N.C.F.S. au cours de leurs déplacements en voiture. La base de données étudiée dans ce rapport contient des données de 1999 pour la région Franche-Comté.

L'objectif de cette étude est de récolter toutes les observations de petits carnivores, à l'exception du renard, faites à bord des véhicules utilisés par les agents des services départementaux et des brigades mobiles d'intervention de l'O.N.C.F.S. Les données ont été relevées dans des carnets de bord individualisés pour chaque véhicule.

Ces données doivent permettre de bâtir des cartes de répartition des différentes espèces de petits carnivores.

Taux de réponse :

Comme pour les années précédentes, tous les carnets de bords « Petits Carnivores » de la délégation régionale Bourgogne et Franche-Comté ont été transmis dans les temps par les services et toutes les rubriques étaient bien renseignées par les agents. Nous tenons donc à remercier plus particulièrement ces derniers pour leur professionnalisme.

II. REPARTITION DES OBSERVATIONS PAR ESPECE

Au total, **1 725 observations** ont été effectuées par les agents de l'ONCFS entre **1999** et **2007**.

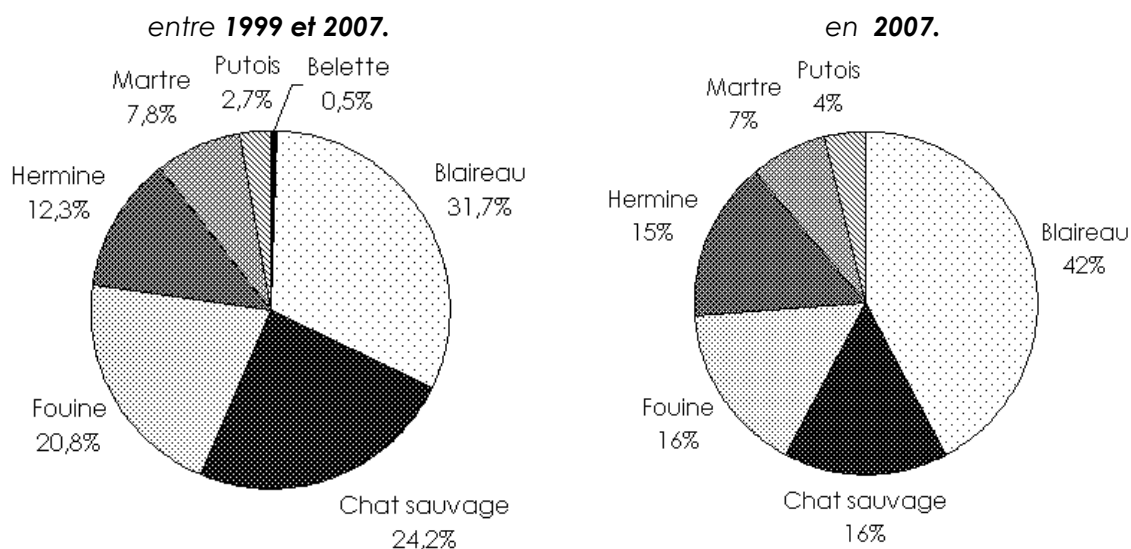
Tableau 1 : Répartition par espèce et par année des observations relevées par les agents de l'ONCFS sur les carnets de bords

ESPECE	1999		Total 1999	2001		Total 2001	2002		Total 2002	2003		Total 2003	2004		Total 2004
	M	V		M	V		M	V		M	V		M	V	
Belette		2	2	1	4	5									
Blaireau	44	29	73	58	12	70	36	15	51	65	7	72	43	9	52
Chat sauvage	5	40	45	14	42	56	13	39	52	15	47	62	5	27	32
Fouine	20	31	51	36	22	58	24	12	36	38	21	59	33	8	41
Hermine	10	23	33	9	14	23	6	13	19	8	13	21	7	13	20
Martre	14	5	19	12	6	18	13	4	17	19	1	20	15	1	16
Putois	4	4	8	3		3	7	3	10	7	2	9	1	1	2
Total	97	134	231	133	100	233	99	86	185	152	91	243	104	59	163

ESPECE	2005		Total 2005	2006		Total 2006	2007		Total 2007	TOTAL
	M	V		M	V		M	V		
Belette				1		1				8
Blaireau	46	13	59	64	21	85	62	22	84	546
Chat sauvage	17	63	80	8	52	60	7	24	31	418
Fouine	39	12	51	23	8	31	23	9	32	359
Hermine	9	20	29	10	28	38	9	21	30	213
Martre	9	8	17	11	2	13	12	2	14	134
Putois	1		1	5	1	6	7	1	8	47
Total	121	116	237	122	112	234	120	79	199	1725

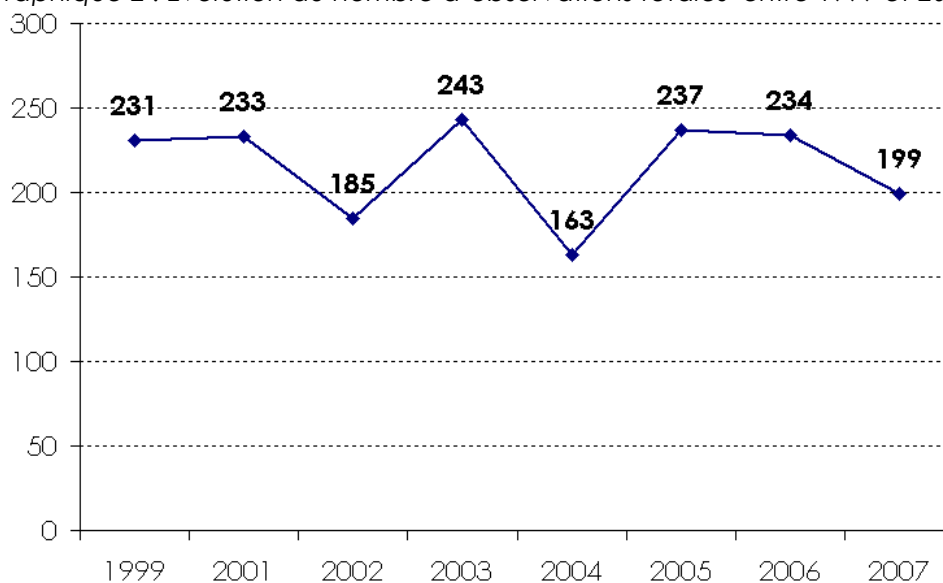
Le blaireau est l'espèce la plus observée dans le Doubs avec le chat sauvage et la fouine.

Graphique 1 : Proportion des espèces observées.



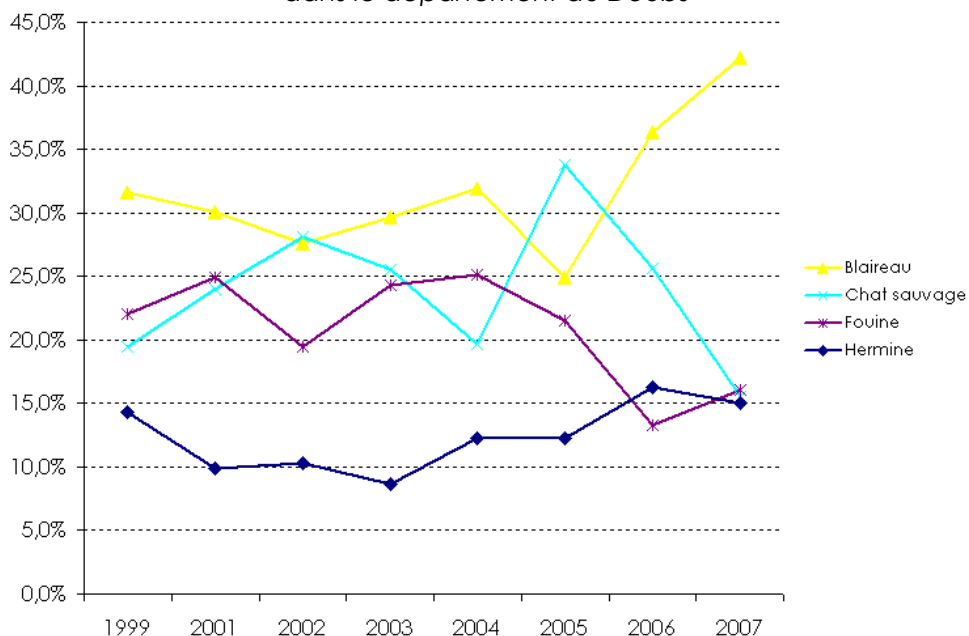
Le nombre d'observations total, toutes espèces confondues, varie peu. En moyenne, 210 individus sont observés chaque année.

Graphique 2 : Evolution du nombre d'observations totales entre 1999 et 2007.



La proportion du nombre d'observations par espèce par rapport au nombre total d'observations annuelles nous permet de constater les espèces plus ou moins observées chaque année.

Graphique 3 : Evolution de la proportion des observations pour les espèces les plus observées dans le département du Doubs



En 2007, les espèces les plus observées dans le Doubs sont le blaireau, le chat sauvage, la fouine et l'hermine. Elles représentent à elles seules environ 90 % des observations totales. A noter que la proportion de chat sauvage observé diminue tandis que celle de blaireau augmente.

Graphique 4 : Evolution de la proportion des observations par année pour les espèces les moins observées dans le Doubs

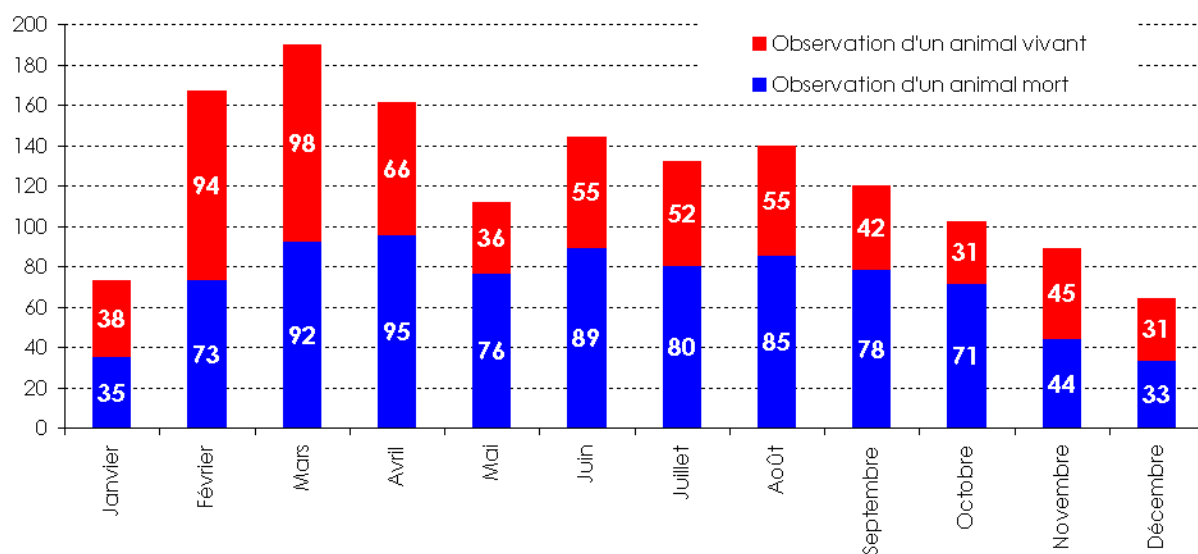


La belette est une espèce très rarement observée. Les observations de putois sont régulières mais faibles. Les observations de martre représentent environ 8 % des observations totales.

III. REPARTITION TEMPORELLE DES OBSERVATIONS

Le nombre d'observations toutes espèces confondues varie tout au long de l'année. On peut observer 3 pics d'observations : en février-mars où elles sont les plus nombreuses, en juin et en septembre. Le nombre d'observations diminue entre les mois d'août et de décembre puis augmente jusqu'en mars. Ce phénomène est constaté chaque année.

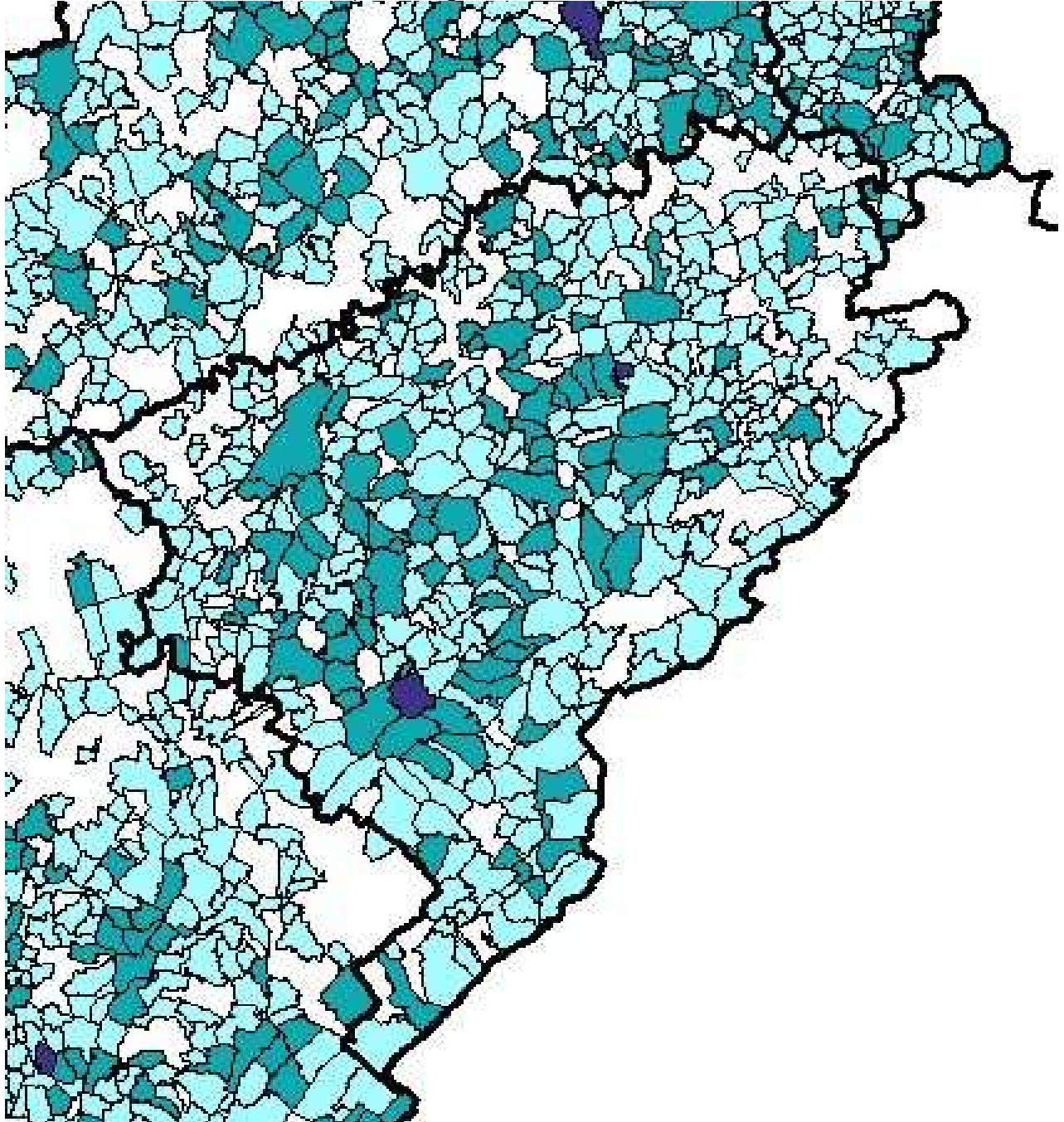
Graphique 5 : Répartition mensuelle des observations relevées par les agents de l'ONCFS entre 2001 et 2007 sur les carnets de bords



IV. REPARTITION SPATIALE DES OBSERVATIONS

Entre 1999 et 2007, environ 60 % des communes ont au moins une observation sur leur territoire. Ainsi, on peut considérer que plus de la moitié des communes du Doubs ont été traversées au moins une fois par les agents du service départemental. La pression d'observation semble donc satisfaisante.

Carte 1 : Répartition des observations, toutes espèces confondues, collectées dans les carnets de bords par les agents de l'ONCFS, entre 1999 et 2007.



Il convient d'apporter une attention particulière à l'interprétation des cartes de répartition des observations des espèces obtenues grâce à la méthode des carnets de bords « Petits Carnivores ».

En effet, si l'observation dans une commune d'un individu d'une espèce de petit carnivore confirme sa présence sur le territoire, qu'en est-il pour l'absence d'observation ? Dans le cas d'une commune sans observation entre 1999 et 2007, il peut s'agir :

- soit de l'absence d'information car la commune n'a pas été traversée ou très peu et donc aucune observation de petit carnivore n'a été signalée. L'examen de la carte de répartition des observations toutes espèces confondues permet de constater si au moins une observation a été notée entre 1999 et 2007 sur la commune ;
- soit de l'absence d'information pour cette espèce sans pour autant confirmer son absence. Par exemple, une commune sans observation pour l'espèce peut être cernée par des communes où cette espèce a été observée. Dans ce cas, l'espèce est probablement présente sur la commune ;
- soit l'absence de l'espèce sur le secteur, ce qui est difficilement interprétable sur les cartes de répartition des observations à moins de vérifier si les agents du SD ont emprunté les routes de ce secteur très régulièrement depuis 2001.

Si les cartes de répartition des observations de blaireau, de fouine ou de chat sauvage sont assez représentatives de leur présence sur le territoire, il en est autrement pour les espèces comme la belette, l'hermine ou le putois. Potentiellement présentes sur tout le territoire de la Franche-Comté, ces dernières sont très discrètes et difficilement observables. Ainsi, les cartes de répartition des observations ne révèlent que très partiellement leur présence. Il est donc intéressant d'examiner parallèlement aux cartes départementales, les cartes nationales de répartition des espèces de Petits Carnivores.

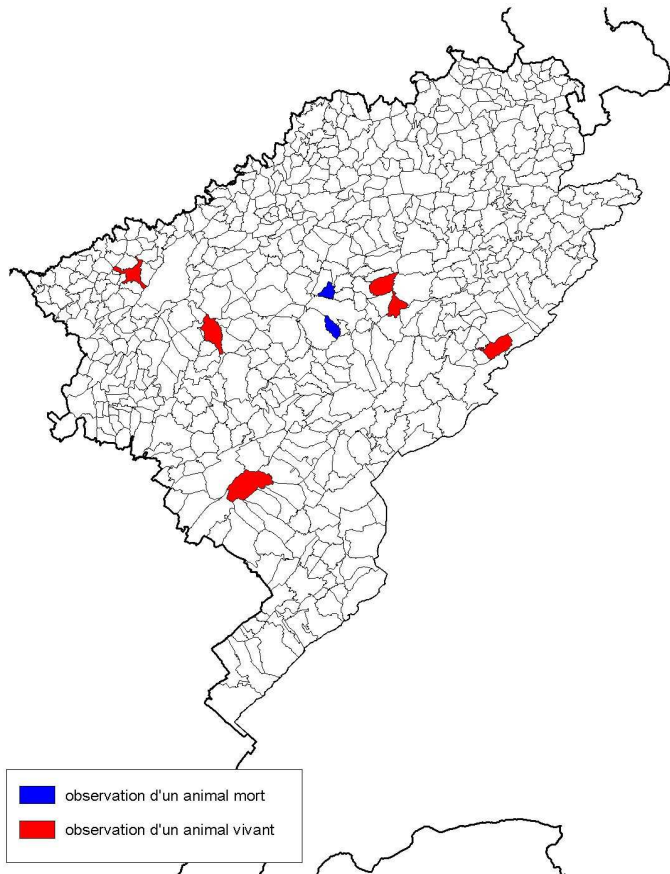
L'évolution annuelle du nombre d'observations par espèce est donnée à titre d'information. Ces graphiques ne sont pas interprétables en terme d'évolution des populations.

Espèce : Belette

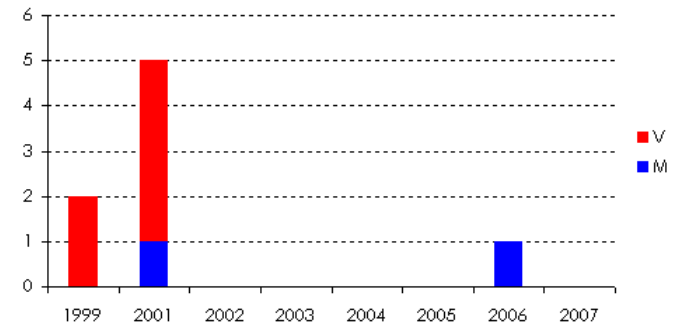
Département : Doubs

25

Carte de répartition des observations de belette collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 1999 et 2007.



Evolution des observations de belette entre 1999 et 2007.



Commentaires :

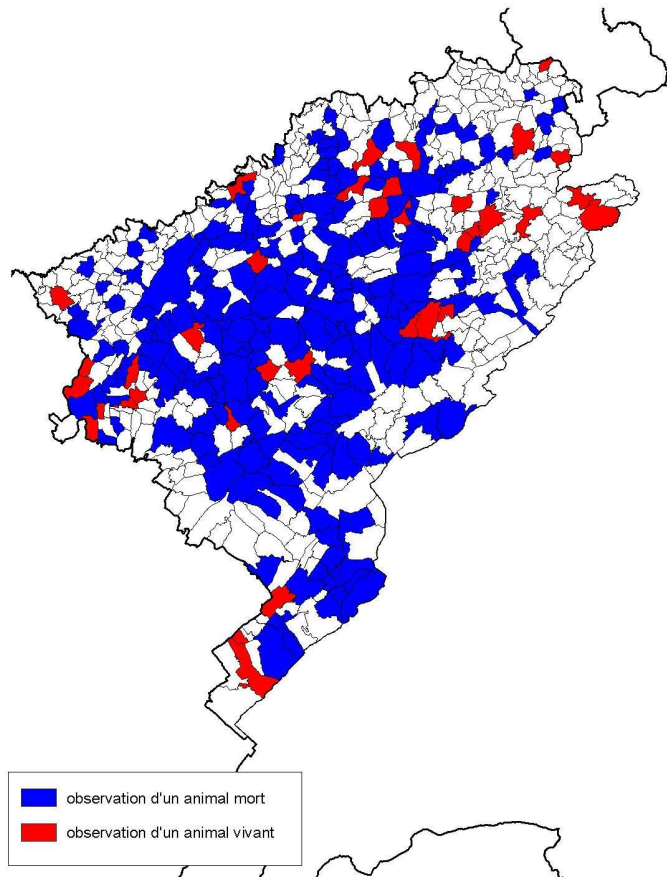
Les observations de belette sont extrêmement rares, même si potentiellement elle occupe tout le territoire. Entre 1999 et 2007, seulement 8 individus ont été vus dans le département malgré une pression d'observation constante.

Espèce : Blaireau

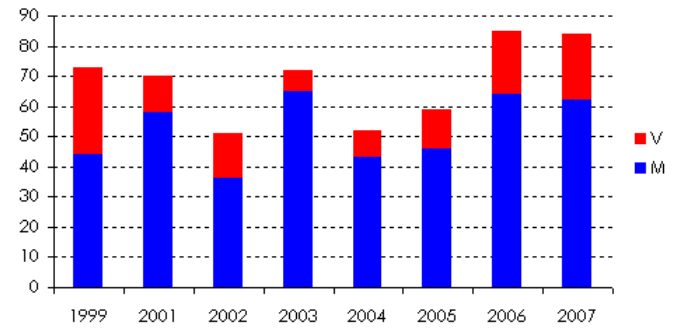
Département : Doubs

25

Carte de répartition des observations de blaireau collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 1999 et 2007.



Evolution des observations de blaireau entre 1999 et 2007.

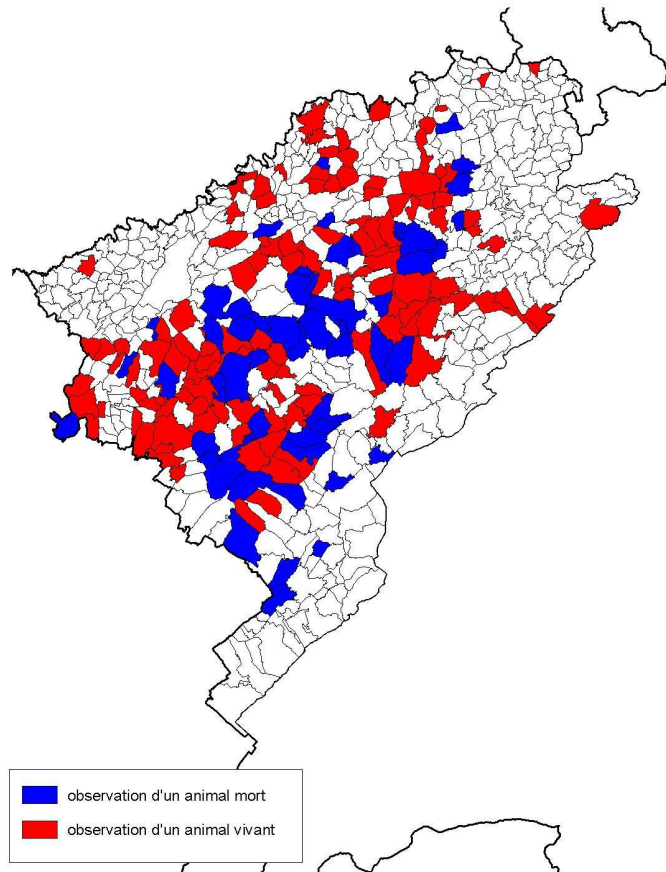


Commentaires :

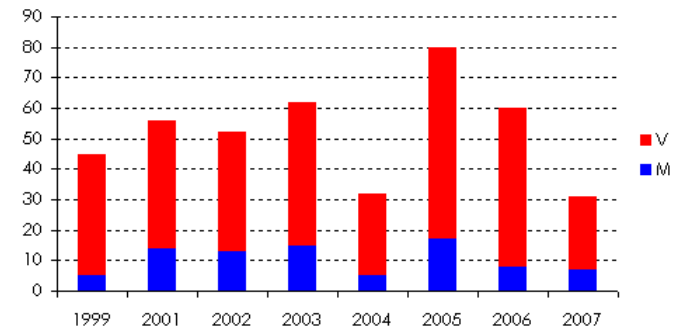
Le blaireau est présent sur tout le territoire du Doubs. C'est également l'espèce la plus observée avec plus d'une soixantaine d'individus observés chaque année.

Espèce : Chat sauvage**Département : Doubs****25**

Carte de répartition des observations de chat sauvage collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 1999 et 2007.



Evolution des observations de chat sauvage entre 1999 et 2007.

Commentaires :

C'est l'une des espèces les plus observées dans le Doubs avec la fouine et l'hermine. Les individus sont souvent observés vivants.

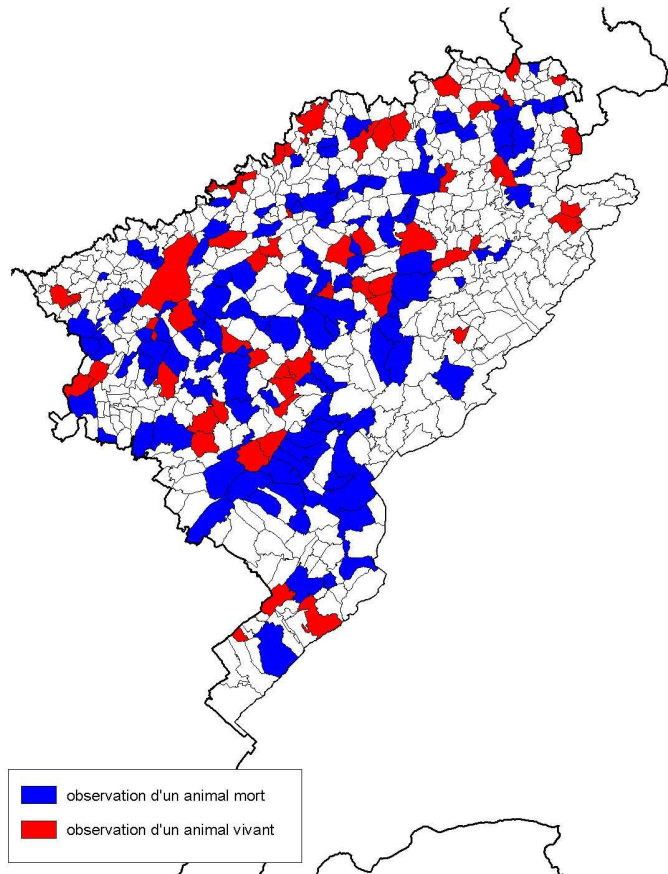
On constate également que, même si le chat sauvage est présent sur toute la Franche-Comté, les secteurs de la vallée du Doubs, du haut Doubs et du Pays de Montbéliard semblent moins favorables pour son observation.

Espèce : Fouine

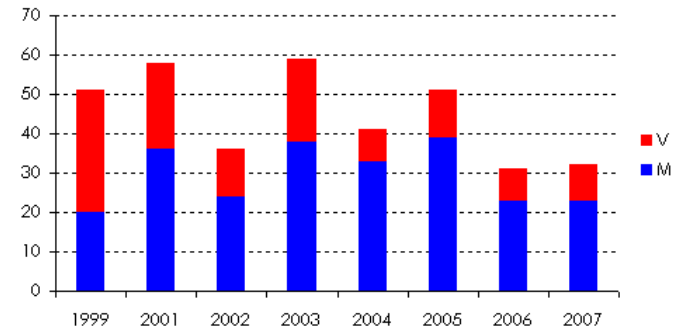
Département : Doubs

25

Carte de répartition des observations de fouine collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 1999 et 2007.



Evolution des observations de fouine entre 1999 et 2007.

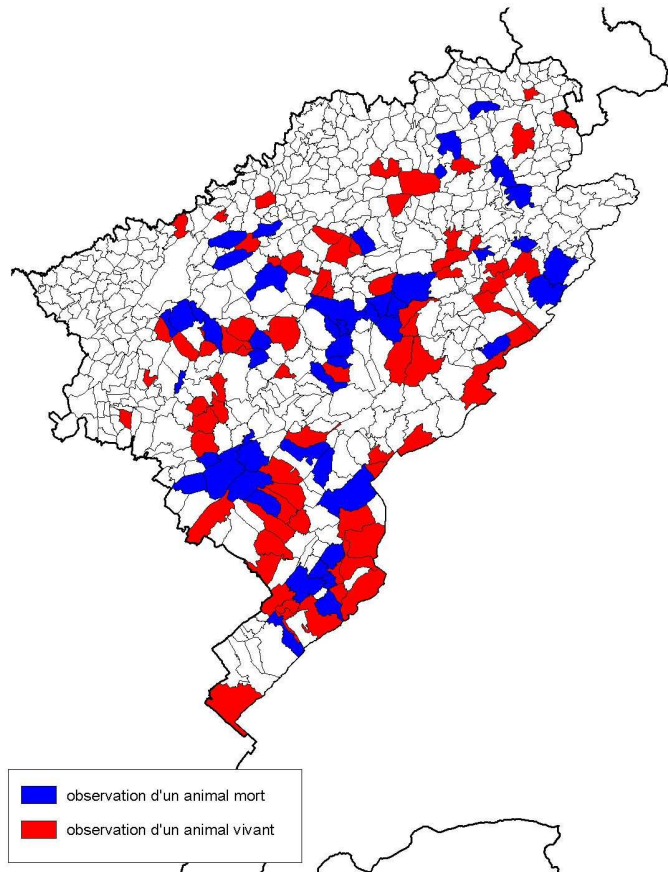


Commentaires :

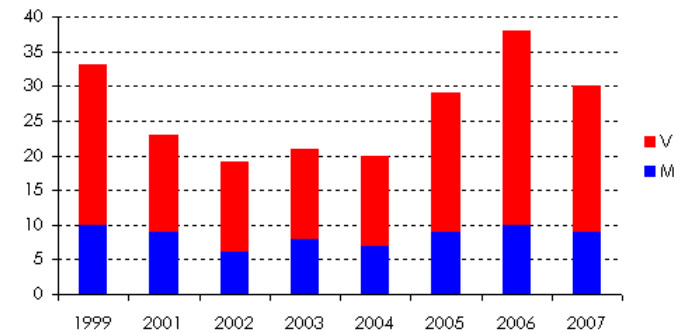
La fouine est l'une des espèces les plus observées dans le Doubs avec le chat sauvage et l'hermine. Le nombre d'observations varie entre 30 et 60 individus relevés.

Espèce : Hermine**Département : Doubs****25**

Carte de répartition des observations d'hermine collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 1999 et 2007.



Evolution des observations d'hermine entre 2001 et 2007.

Commentaires :

En 2007, l'hermine a été observée aussi souvent que le chat sauvage ou la fouine, ce qui n'était pas le cas les années précédentes. Elle représente aujourd'hui 15% des observations totales dans le département.

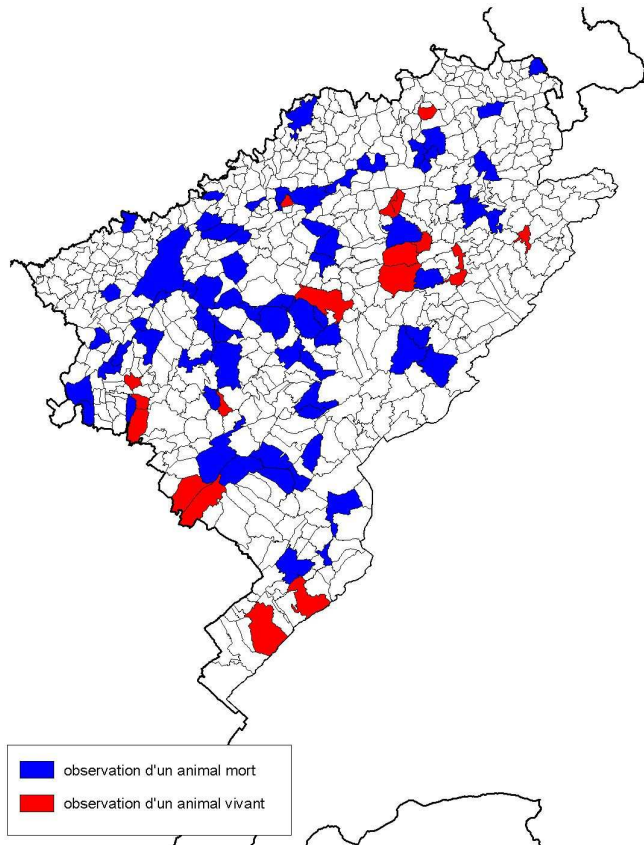
Les secteurs de montagne (plateaux et haut Jura) semblent plus propices pour son observation que la plaine.

Espèce : Martre

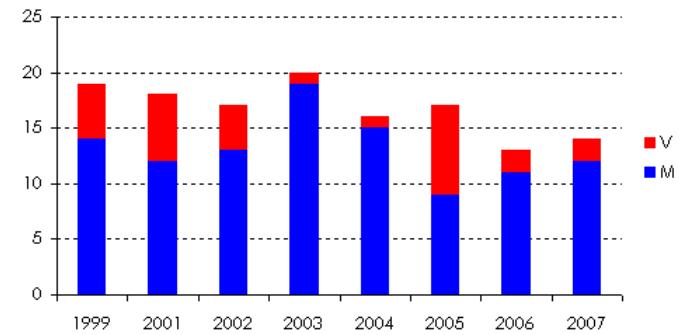
Département : Doubs

25

Carte de répartition des observations de martre collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 1999 et 2007.



Evolution des observations de martre entre 2001 et 2007.



Commentaires :

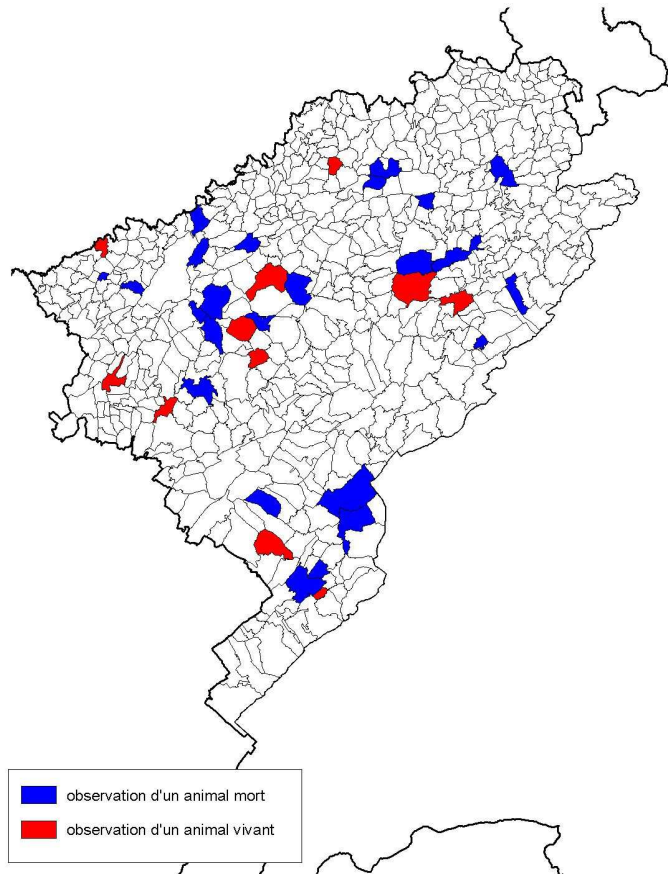
La martre est régulièrement observée dans le Doubs. Le nombre d'observations de cette espèce représente 15 % des observations totales. Elle est moitié moins observée que la fouine.

Espèce : Putois

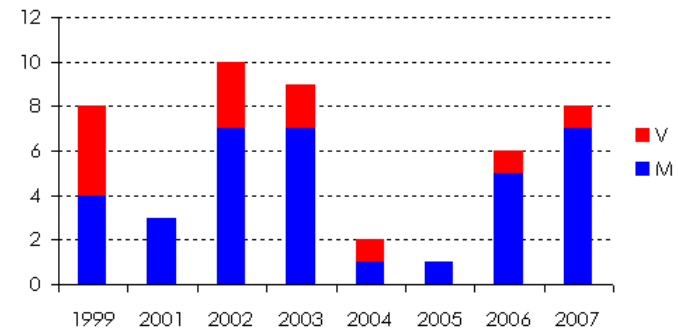
Département : Doubs

25

Carte de répartition des observations de putois collectées par les agents de l'ONCFS dans les carnets de bord petits carnivores entre 1999 et 2007.



Evolution des observations de putois entre 2001 et 2007.



Commentaires :

Le putois est rarement mais régulièrement observé dans le Doubs et ne représente que 4 % des observations totales en 2007.

Discussion – Conclusion

Sur les 13 espèces concernées par l'étude sur la répartition des petits carnivores, seulement 7 espèces sont régulièrement notées en Franche-Comté. Il s'agit, de la plus fréquente à la plus rare : du blaireau, de la fouine, du chat sauvage, de la martre, de l'hermine, du putois et de la belette. La répartition et la fréquence des observations de chaque espèce varient d'un département à l'autre.

Pour affiner encore nos connaissances sur la présence des petits carnivores sur le territoire de la délégation régionale Bourgogne et Franche-Comté, il est important que les agents continuent à s'impliquer comme ils l'ont toujours fait jusque là. L'augmentation du nombre des observateurs peut également être un bon moyen pour affiner les cartes de répartition des espèces de Petits Carnivores.

Les cartes obtenues après 7 ans renseignent bien sur la présence d'espèce comme le chat sauvage, la fouine, la martre et le blaireau. En revanche, pour des espèces particulièrement difficiles à observer telles que l'hermine et la belette ou le putois, il sera intéressant de considérer un pas de temps de 10 ans pour dresser des cartes pertinentes de répartition à l'échelle départementale.



Office national de la chasse et de la faune sauvage,
Délégation Bourgogne et Franche-Comté / Cellule Technique
30, rue des Mirabelles – 25 220 AMAGNEY
Tél : 03.81.60.54.61 Fax : 03.81.55.65.29
virginie.croquet@oncfs.gouv.fr